

**SÉANCE DU 11 JANVIER 2016 à 18 H 30**

L'an **deux mille seize** le 11 janvier 2016 à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la commune d'**ESCOUSSANS** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de **Monsieur Jean-Jacques CHATELIER**

**Date de convocation du Conseil Municipal** : 04 janvier 2016

**Étaient présents** : MM. DENISSE Eric, TAINGUY Jérôme, VIMENEY Pascal, CAILLEUX Olivier

Mmes CHASTANIER Marie, CANER Nathaly, GUTIERREZ-SPINOSI Sabine

**Absent excusé** : M. DEMONSAY J-Christophe

**Secrétaire de Séance** : GUTIERREZ-SPINOSI Sabine

**DÉLIBÉRATION 2016-01 : PARTICIPATION FINANCIÈRE AUX REPAS DES AÎNÉS POUR LES CONJOINTS ET POUR LES REPRÉSENTANTS DES ASSOCIATIONS**

Le repas des aînés se déroulera le 07 février 2016. Une proposition de Mme BARBERIN traiteur à St sauveur de Meilhan a été retenue.

M. GAYE Jacques demande s'il peut présenter son livre lors du repas des aînés. Une proposition de présentation lui est faite de 16 h 30 à 17 h 30.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- DEMANDE que les conjoints des élus et des invités ainsi que les représentants des associations (au nombre de 2 par association) souhaitant être présents lors du repas des aînés participent financièrement pour un montant de 26 € par personne.

<b>Nbre de conseillers en exercice : 09</b>	<b>Présents : 08</b>	<b>Votants : 08</b>
<b>Suffrages exprimés : 08</b>	<b>Pour : 08</b>	<b>Contre : 00</b>
		<b>Abstention : 00</b>

**DÉLIBÉRATION 2016-02 : PRISE EN CHARGE DES TRAVAUX POUR MISE EN CONFORMITÉ DU RÉSEAU D'ADDUCTION D'EAU AU LIEU DIT « BAREILLE »**

La société PEREZ-CONDE ayant établi un devis pour travaux de mise en conformité du réseau d'adduction d'eau au lieu-dit « Bareille » d'un montant de 1 466.88 €, le conseil municipal avait demandé une révision de ce devis avec prise en charge des travaux de remblaiements par l'intéressé.

Un nouveau devis d'un montant de 520.56 € a été établi par cette société.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à 6 Voix Pour et 2 Abstentions :

- ACCEPTE le devis proposé par la société PEREZ-CONDE T.P.

<b>Nbre de conseillers en exercice : 09</b>	<b>Présents : 08</b>	<b>Votants : 08</b>
<b>Suffrages exprimés : 08</b>	<b>Pour : 06</b>	<b>Contre : 00</b>
		<b>Abstention : 02</b>

**DÉLIBÉRATION 2016-03 : DEVIS POUR EXTENSION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC AU LIEU-DIT « COQS »**

Un détail estimatif a été fait par le SDEEG pour l'extension de l'éclairage public au lieu-dit « Coqs » pour un montant de 542.00 €. Ce montant avait été budgétisé dans le budget 2015 et sera reporté en restes à réaliser si exécution des travaux avant le vote du budget de l'année 2016.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- ACCEPTE le devis proposé par le SDEEG pour l'extension de l'éclairage public au lieu-dit « Coqs »

<b>Nbre de conseillers en exercice : 09</b>	<b>Présents : 08</b>	<b>Votants : 08</b>
<b>Suffrages exprimés : 08</b>	<b>Pour : 08</b>	<b>Contre : 00</b>
		<b>Abstention : 00</b>

**DÉLIBÉRATION 2016-04 : ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS INTERCOMMUNAUX – S.I.R.P.L.A.C.E.S.**

Suite à la démission des délégués du S.I.R.P.L.A.C.E.S, il convient d'élire trois délégués titulaires et un délégué suppléant.

Le conseil municipal de la commune d'Escoussans

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Considérant qu'il convient de désigner 3 délégués titulaires et 1 délégué suppléant

Considérant que le conseil municipal doit procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection des délégués ;

**DÉSIGNE :**

Les délégués titulaires sont :

1 : Mme CHASTANIER Marie – 521 Péreyre – 33760 ESCOUSSANS ;

2 : Mme JULIEN Ellen – Lieu6dit « Gosse » - 33760 ESCOUSSANS

3 : Mme HERMOSO-GONZALES Pascale – Le Bourg – 33760 ESCOUSSANS

Le délégué suppléant :

M. DENISSE Eric – 759, Londre – 33760 ESCOUSSANS

<b>Nbre de conseillers en exercice : 09</b>	<b>Présents : 08</b>	<b>Votants : 08</b>
<b>Suffrages exprimés : 08</b>	<b>Pour : 08</b>	<b>Contre : 00</b>
		<b>Abstention : 00</b>

**QUESTIONS DIVERSES**

*1/ Location de la salle des fêtes du 31 décembre 2015*

Suite à la location de la salle des fêtes du 31 décembre 2015, il a été constaté des dégâts conséquents (tâches de couleurs sur plancher, nettoyage non fait, poubelles non vidées...) qui entraînent un coût important de remise en état. Les élus demandent qu'un courrier soit adressé à l'intéressé et reportent la décision de restitution des chèques de caution.

2 / Demande de subvention pour voyage scolaire :

Une institutrice a sollicité par courrier la mairie pour une demande de subvention de 150 € (au prorata de notre commune) pour une sortie scolaire sur Arcachon. Le SIRPLACES est en charge du financement de ces actions.

3 / Projets travaux :

La date d'échéance pour le dépôt des dossiers pour la demande de subvention dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) est le 31 janvier 2016. Des travaux urgents d'installation d'un colombarium, d'un jardin du souvenir et de la rénovation du portail du cimetière sont nécessaires. M. DENISSE propose que la mairie prépare ce dossier pour la prochaine réunion afin de pouvoir valider la demande de subvention.

4 / Fusion des Communautés de Communes :

M. DENISSE propose une rencontre avec les présidents des communautés de communes concernant la fusion.

Prochain conseil le 25 janvier 2016 à 18 h 30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 20.

**CHATELIER J-Jacques**

**DENISSE Eric**

**TAINGUY Jérôme**

**CHASTANIER Marie**

**VIMENEY Pascal**

**CAILLEUX Olivier**

**CANER Nathaly**

**GUTIERREZ-SPINOSI  
Sabine**

**DEMONSAY  
J-Christophe**